

# La vie des associations

## JN Rando

C'était dimanche 12 février la dernière marche dominicale de JN Rando. 16 personnes au départ de la gare de Turenne, ancienne gare du tacot Corrèzien, pour aller jusqu'à l'église de Saint Palavy, chez nos voisins du Lot. Les randonneurs ont apprécié que la nature redémarre, des perce-neiges et des violettes, mais aussi un vieil alambic, sans oublier un patrimoine



bâti remarquable. Tout cela au pays de la noix et du vin paillé et sous la surveillance du château de Turenne, perché sur son promontoire rocheux. Prochaine randonnée, le 12 mars à Carrennac. RDV à 13h30 à la salle polyvalente. Renseignements : 0555246715.

## ASJN : Point sur nos équipes séniors

**Equipe 1ère** : Toujours sur le podium avec une belle 3ème place sur 12 équipes engagées : 8 victoires et 4 défaites.

**Equipe 2** : Poursuite d'un bon parcours en 2ème division ce qui, lui permet d'occuper la 4ème place sur 12 équipes engagées : 5 victoires, 2 nuls et 4 défaites.

**Equipe 3** : 8ème place sur 11 équipes engagées : 4 victoires, 1 nul et 5 défaites.

Continuez à venir supporter vos équipes, au Stade DU PUY BLANC à Noailles :

• **Equipe 1** : samedi 18/03 à 20h00 contre Aix sur Vienne 2 ; dimanche 26/03 à 15h00 contre Saint-Féréole,

• **Equipe 2** : samedi 04/03 à 18h00 contre Saint Germain ; samedi 11/03 à 18h00 contre Tulle Portugais ; samedi 01/04 à 18h00 contre Perpezac Sadroc

• **Equipe 3** : samedi 31/01 à 15h00 contre Saint Germain.



Emmanuel MAZAUDOUX  
2ème adjoint

# La vie du village

## Une petite page d'histoire

Mme Claire Dupuy se propose d'accompagner les personnes intéressées par la visite de la cabane des anciens maquisards aux «Suspins». Celui-ci se trouve à un kilomètre environ de mon domicile, à la Vapaudie et le parcours est assez plat. Renseignements au 06 01 24 15 80.

## You speak french ? (Bis)

Une erreur de frappe s'est glissée dans notre dernier bulletin concernant l'adresse mail de la jeune femme de la commune qui donnerait des cours d'anglais en échange de cours de français. Voici son adresse : [lahika77@hotmail.com](mailto:lahika77@hotmail.com).

## Vente de pain

Le boulanger a commencé ses tournées sur notre commune. Si vous êtes intéressé par ce service, vous pouvez le contacter au numéro suivant : Viennoiserie BELLOUBET. Tel. 05 65 81 60 76.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : [mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr](mailto:mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr)

Site : [www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h à 12h et 13h à 19h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 19h

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

### Permanence d'un élu le samedi de 9h à 12h.

Cantine : 05 55 85 97 96

Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

## INFORMATIONS UTILES

### Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Tel. 05 55 85 95 76

### Médecin de garde : 15

### Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

Stéphanie CHANEL-PACHERIE

Tel. 05 55 22 03 41

Mob. 06 84 76 40 36

### Carole NEGRET

& Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

### Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98

Maryse IRIGOYEN Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

### Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

### Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

### SAMU : 15

### POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38

### ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

### Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

### ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Messes à Jugeals le 02/04 à 9h30.

# Le Bulletin

Mars 2017



## Le mot du Maire

Je profite de l'événement cité ci-dessous en image pour féliciter et encourager les nombreux (ses) bénévoles de notre commune qui œuvrent obstinément dans les associations. C'est le cas aussi bien pour les structures communales, que celles extérieures à notre collectivité.

Ces personnes ont d'autant plus de mérite, à l'heure où quelques fois malheureusement, notre société dériverait plutôt vers le repli sur soi et l'individualisme. Toutes donnent de leur temps sans compter et parfois même plus. Effectivement, bon nombre d'associations n'ont pas des trésoreries permettant de rembourser les frais engagés par toutes ces chevilles ouvrières de leurs activités.

En tant que maire, je vous promets de veiller à ces situations particulières, afin que notre municipalité, dans la mesure du possible soit attentive et fasse le maximum envers les associations qui pourraient être en difficulté dans leur fonctionnement. Surtout pour celles dont les membres actifs y laissent quelques fois de leurs deniers, au profit de l'intérêt général, de l'émancipation sportive et culturelle, la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine; bâti avec les manifestations populaires, mais aussi notre patrimoine naturel avec l'entretien des sentiers par exemple. Encore bravo à vous tous qui contribuait fortement à la vie de notre commune !

J'ai eu la chance d'être invité par Monsieur Bertrand Gaume, Préfet de la Corrèze, pour la remise de la médaille de bronze de la Jeunesse et des sports à l'un de nos administrés le 5 décembre 2016. Ce fut l'occasion de récompenser parmi d'autres récipiendaires Monsieur Antonio Catta pour son dévouement au service d'une association.

Antonio Catta est passé du statut de boxeur à celui d'instructeur, mission qu'il a accomplie au sein du Boxing Club Briviste de 1976 à 1986. Dans la même période, il a également animé l'activité boxe éducative dans le cadre de l'école de boxe de Bouquet. Licencié à nouveau au Boxing Club Briviste depuis 2012, son engagement est total, s'inscrivant ainsi dans la lignée de ces bénévoles discrets que je citais ci-dessus, sans lesquels l'activité sportive et culturelle ne serait pas ce qu'elle est.

Pour Monsieur le Préfet et la Direction de Jeunesse et Sports, il était parfaitement légitime de récompenser Monsieur Catta pour son engagement. Naturellement je partage cette légitimité et je suis honoré que cette distinction soit attribuée à l'un de nos administrés.

Le Maire, Gérard BAGNOL

